

FEMMES PASSERELLES D'EUROPE

WOMEN FOR EUROPE

L'Europe
ça nous concerne toutes !

L'Europe
dans votre vie quotidienne

A partir du 1^{er} juillet 2008,
la France assumera
la Présidence de l'Union européenne
pour 6 mois.

C'est l'occasion pour chacun(e) d'entre nous de
se pencher sur les apports de l'Union européenne
dans notre vie quotidienne et d'apprendre plus
sur ses politiques et son fonctionnement.

Découvrez avec ce dépliant
tout ce que vous devez savoir sur
l'Europe !

Paix et démocratie

L'Europe est avant toute chose la résultante de la volonté d'établir et de maintenir la paix dans l'Union européenne et de préserver nos libertés. L'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de liberté, de dignité, d'égalité et de solidarité et repose sur les principes de démocratie et d'Etat de droit. La paix est la condition sans laquelle il n'y a pas de progrès.

Les 5 symboles de l'Europe

5 symboles définissent l'Union européenne : la monnaie unique (l'euro), le drapeau (les 12 étoiles jaunes sur fond bleu), l'hymne (l'Ode à la Joie de la 9^e Symphonie de Beethoven), la devise (" Unie dans la diversité ") et la Journée de l'Europe (le 9 mai).

La carte européenne d'assurance maladie

Dans les 27 Etats membres (mais aussi en Suisse, en Norvège, en Islande et au Liechtenstein), vos dépenses de santé sont couvertes grâce à la carte européenne d'assurance maladie. Il suffit de la présenter dans les hôpitaux ou chez le médecin du pays dans lequel vous vous trouvez. Vous pouvez obtenir cette carte gratuitement auprès de votre caisse d'assurance maladie. Si vous êtes victime d'un accident, vous avez également à votre disposition le numéro unique d'urgence européen : le 112.

La mobilité étudiante

Depuis 1987, l'Union européenne a facilité la mobilité étudiante. 1,5 million d'étudiants ont déjà bénéficié du programme ERASMUS et pu ainsi étudier pendant une année dans une université d'un autre Etat membre. La nouvelle génération d'Européens a acquis de cette façon une meilleure connaissance linguistique, une expérience à l'étranger et une compréhension de la diversité culturelle de l'Europe.

Concilier vie privée et vie professionnelle

Un bon équilibre conciliant les exigences contradictoires de la vie professionnelle et de la vie privée est essentiel pour faire progresser la participation des femmes au marché de l'emploi. Les responsables européens ont fixé des objectifs pour la mise à disposition de structures d'accueil pour les enfants dans le but de faire progresser le taux d'emploi des femmes. D'ici 2010, les Etats membres devraient avoir mis en place des structures d'accueil pour les enfants avant l'âge de scolarisation.

Téléphoner moins cher !

En 2007, la Commission européenne a négocié avec les opérateurs de téléphonie mobile un accord sur les frais d'itinérance en Europe. Depuis, les tarifs des appels ont baissé à l'intérieur de l'Union européenne et ils vont encore diminuer d'ici 2009. L'Europe va agir de même pour faire baisser les tarifs des SMS.

Un permis de conduire européen

Afin d'abolir les différents modèles de permis de conduire qui existent dans les 27 Etats de l'Union européenne, un permis de conduire européen verra le jour à partir de 2012. Tous les Européens auront donc le même format de permis, comme ils ont aussi le même format de passeport. Voyager sera plus simple.

Les droits des passagers aériens

L'Union européenne a introduit en février 2004 une législation qui donne le droit aux passagers aériens de se faire assister par les compagnies aériennes en cas d'annulation, de retard des vols ou de refus d'embarquement.



Les institutions européennes et vos droits



Elisez votre député européen

Le Parlement européen est l'institution qui représente les citoyens. Il dispose de prérogatives législatives et budgétaires qui se sont beaucoup accrues depuis l'origine et qui augmenteront encore avec le nouveau traité de Lisbonne. Depuis 1979, les députés européens sont élus au suffrage universel direct. En juin 2009, vous serez appelés à choisir vos 751 représentants.

La gardienne de l'intérêt général

La Commission européenne est la gardienne de "l'intérêt général européen". C'est elle qui a l'initiative des projets de lois européennes. Par exemple, la Commission a engagé une politique pour renforcer l'égalité homme/femme et améliorer l'emploi des femmes. Elle finance des projets destinés à soulager les femmes victimes de violence (programme DAPHNE).

Vous avez le droit de pétition

Si un thème vous tient à cœur, vous pourrez, à partir du 1er janvier 2009, en réunissant un million de signatures de citoyens d'un nombre significatif d'Etats membres, proposer à la Commission de considérer votre proposition.

Concertation des Etats membres

Les représentants des 27 Etats membres se réunissent au sein du Conseil de l'Union européenne pour trouver des accords sur des thèmes majeurs comme l'immigration, la croissance ou l'emploi. C'est ainsi que « l'espace Schengen » est né en 1985. Il vous permet de circuler librement dans 22 Etats membres et 3 pays européens hors Union.

Le droit communautaire

Depuis la création des Communautés européennes, une vaste législation européenne a été adoptée. La Cour de Justice des Communautés européennes, basée à Luxembourg, a pour mission de surveiller le respect de l'ensemble de ces dispositions. Si les Etats membres ou les institutions européennes portent atteinte à ces règles, ils peuvent être sanctionnés par la Cour.

La Banque qui gère l'euro

Basée à Francfort (Allemagne), la Banque Centrale Européenne (BCE) a pour mission de gérer la monnaie unique : l'euro. Créé en 1999, l'euro a été mis en circulation le 1er janvier 2002. 15 Etats membres utilisent la monnaie unique dans la « zone euro » au sein de laquelle la BCE garantit la stabilité des prix. Elle est présidée par un Français, Jean-Claude Trichet.

Les politiques au cœur de l'Europe

Un seul marché européen

Si votre cafetière, votre réveil ou tout autre appareil porte la mention "made in CE" cela veut dire qu'il a été fabriqué sur le territoire européen et qu'il respecte des normes de sécurité uniques imposées par la Commission européenne. Depuis 1992 le marché intérieur garantit la libre circulation des produits en Europe grâce à ces normes communes.

Une concurrence non entravée

Dans le marché intérieur européen, le respect des mêmes règles par toutes les entreprises est essentiel. Pour cela, la Commission européenne garantit que la concurrence n'est pas faussée et qu'il n'y a pas de monopoles ou d'abus de position dominante. Cela stimule la performance économique européenne et offre aux consommateurs un choix plus large tout en favorisant la baisse des prix.

La politique agricole

La Politique agricole commune est la première politique européenne et représente 31,6% du budget européen. Depuis 1963, lors de sa mise en place, elle a réussi à apporter l'autosuffisance alimentaire en Europe. Elle assure aux producteurs un niveau de vie décent et la possibilité d'exporter, tout en proposant une large offre aux consommateurs. De plus, la qualité des aliments est rigoureusement vérifiée pour assurer une "sécurité alimentaire" de la ferme à la table.

La solidarité entre pays et régions

Fondée sur les concepts de solidarité et de cohésion économique et sociale, la politique régionale européenne se concrétise à travers diverses interventions financières, notamment celles des Fonds structurels et du Fonds de cohésion. Ces fonds servent notamment à financer le rattrapage des régions en retard de développement. Pour la période 2007-2013, la politique régionale occupe le premier poste budgétaire de l'Union européenne.

Les réseaux européens de transport

Pour que la libre circulation des personnes et des biens devienne une réalité, l'Union européenne a investi dans la réalisation de réseaux transfrontaliers qui relient entre eux les Etats membres. Grâce à cette politique, de nombreuses lignes ferroviaires et routières ont vu le jour, comme celle qui relie Londres à Paris, Bruxelles, Cologne ou Amsterdam, etc. De nouveaux réseaux sont en construction : Paris - Budapest ; Athènes - Prague ou Barcelone - Kiev. De nouveaux grands projets sont prévus aussi pour améliorer le fret ferroviaire, fluvial et maritime. Le Commissaire européen aux transports est un Français, Jacques Barrot.

La protection de l'environnement

L'Europe s'est dotée de règles environnementales strictes sur la qualité de l'air, le recyclage ou la propreté des eaux. De plus, le changement climatique est au cœur de ses préoccupations. Ainsi, dans le cadre du Protocole de Kyoto, l'Europe s'est engagée à réduire de 8% les émissions de gaz polluants avant 2012. L'objectif

est dorénavant de réduire de 20% ces émissions d'ici 2020. Pour y parvenir, l'utilisation des énergies solaire, éolienne ou hydraulique est encouragée. Enfin, les produits chimiques mis sur le marché seront plus sûrs dès 2008 grâce à de nouvelles exigences de tests préalables, à la charge des industriels.

La croissance et l'emploi

En 2000, les responsables européens se sont fixés pour objectif, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, de "faire de l'Union européenne l'économie la plus compétitive du monde avant 2010". Pour cela, l'augmentation du taux d'emploi, en général, et celui des femmes et des seniors, en particulier, est devenue une priorité. En mars 2008, un bilan a été fait deux ans avant l'échéance. Depuis 1999, date de la mise en œuvre de l'euro, 15 millions d'emplois ont été créés en Europe.

L'innovation et la recherche européenne

Résoudre les défis énergétiques, de croissance ou d'emploi de demain n'est possible que s'il y a une activité de recherche et d'innovation soutenue. L'Europe a développé une politique de recherche qui essaie de rassembler la communauté des chercheurs d'Europe et qui finance les projets prometteurs dans les domaines des biotechnologies, des nanotechnologies, etc. Un des projets les plus ambitieux est la mise en place d'un système de navigation par satellite, un GPS européen, intitulé GALILEO.

L'Europe dans le Monde



Le premier donateur d'aide humanitaire

L'Union européenne et ses Etats membres constituent le principal partenaire des pays en développement. Ils fournissent en effet 55% de l'aide publique internationale au développement. Ainsi, elle finance les infrastructures, les mesures de protection de l'environnement et le développement de ces pays. De plus, un fonds d'aide humanitaire vise à soulager la population suite à des catastrophes naturelles ou des situations de conflit.

Les armées européennes sur le terrain

Depuis juin 1999, des troupes européennes, composées de soldats des armées nationales, sont sur le terrain partout dans le monde. Elles veillent au maintien de la paix et à la gestion des crises et sont intervenues, par exemple, au Congo (Artemis) et en Macédoine (Concordia). Elles sont actuellement présentes en Bosnie-Herzégovine (Althea) ou au Tchad. C'est le Comité Militaire de l'Union européenne, réunissant tous les chefs des armées européennes, qui coordonne le déploiement des troupes. Il est dirigé par le général Henri Bentégeat, ancien chef d'Etat major des armées françaises.

Un Ministre européen des Affaires étrangères

Depuis 1991 une Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) a été créée. Un Haut Représentant a été chargé de coordonner cette politique et de représenter l'Union européenne sur la scène internationale. A partir de 2009, lors de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, il deviendra le Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité : ses responsabilités seront renforcées car il sera en même temps vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures.

La protection consulaire à l'étranger

La citoyenneté européenne donne le droit aux ressortissants européens d'être protégés à l'étranger par l'Ambassade de n'importe quel Etat membre. La preuve récente de l'efficacité de cette disposition est l'évacuation de 1500 personnes par l'armée française au Tchad lors de l'éclatement de la rébellion en février 2008.

Un espace de justice européen

Policiers et juges sont désormais confrontés à une criminalité transfrontalière, contre laquelle un Etat ne peut pas lutter seul. L'Union européenne répond à ce défi en favorisant le rapprochement des instances policières et judiciaires de ses Etats membres. Les magistrats coopèrent au sein de l'office européen Eurojust, qui coordonne les enquêtes et les poursuites en matière de criminalité organisée et de terrorisme. Il existe depuis 2004 un mandat d'arrêt européen. Quant aux polices, elles se sont dotées d'un office européen, Europol, dont l'action vise les réseaux criminels impliqués dans le trafic de drogue, les enlèvements, le terrorisme, l'immigration clandestine, l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants.

Le cinéma européen

Vous avez aimé " La vie est belle " de Roberto Benigni, " Le fabuleux destin d'Amélie Poulain " de Jean-Pierre Jeunet ou bien " Tout sur ma mère " de Pedro Almodovar ? Sans doute ces films n'auraient-ils pas vu le jour sans le financement européen. La moitié des films européens bénéficie du soutien du programme MEDIA. Lancé en janvier 1991, il a pour objectif d'encourager le cinéma européen et d'éviter la domination des grosses productions, principalement américaines. Il soutient la promotion des films européens et la formation des spécialistes du cinéma.

La Fondation Robert Schuman, et l'Association "Femmes, Débat et Société" soutenues par la Commission européenne pilotent le projet " Femmes - passerelles d'Europe " qui vise à sensibiliser les femmes à l'Europe.

Pour plus d'informations
connectez-vous sur le site :

WWW.
femmespasserellesdeurope.eu

Contact

Catherine Simon-Marion :
csimonmarion@wanadoo.fr

Responsable médias

Christine Fontanet : cfontanet@aol.com

FONDATION ROBERT
SCHUMAN

